

**LA COALITION NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA VIE CHERE, LA CORRUPTION,
LA FRAUDE, L'IMPUNITÉ ET POUR LES LIBERTÉS (CCVC)**

*(CGT-B - CNTB - CSB - FO/UNSL - ONSL - USTB / SAIB - SAIB - SAMAB - SATEB - SNEAB - SNESS - SYNATIB -
SYNATIC - SYNTAS - SYNTRAPOST - SYNAPAGER - SYNATIPB - SYNATRAD - SYSTMAB - SYNATIEL - UGMB /
ACAT / BURKINA ; AECC ; AJB ; AS / KEBAYINA-FB ; CODDE ; I.D.I.P ; I.D.E.J.E.I. ; MBDHP ; MBEJUS ;
MOUVEMENT DE LA PAIX ; ODJ ; REN - I.A.C ; SOCIAL/ALERT ; UGEB)*

**APPEL A LA VIGILANCE ET A LA MOBILISATION CONTRE
L'APPLICATION INSIDIEUSE OU OUVERTE DE LA TDC**

*Travailleuses et travailleurs des secteurs public, parapublic, privé ; élèves et étudiant(s),
commerçantes et commerçants, artisans, paysans, actrices et acteurs de l'économie informelle, sans -
emploi ;*

Le 24 février, puis les 31 mars et 1^{er} avril 2010, à l'appel de la Coalition Nationale de lutte contre la Vie Chère (CCVC), vous êtes descendus massivement dans les rues sur l'ensemble du territoire national. A travers les marches meetings et grèves organisées à ces occasions, il s'agissait pour la Coalition, de protester contre l'institution de la taxe dite de développement communale (TDC), mais aussi contre la vie chère et contre le mépris affiché par le gouvernement vis-à-vis de nos préoccupations.

Comme l'ont relevé les articles de presse qui ont rendu compte des manifestations organisées dans les différentes localités, les actions engagées ont connu un franc succès. Ces fortes mobilisations nationales ont contraint le gouvernement à changer son fusil d'épaule. Ainsi, les contrôles annoncés avec fanfare pour le 1^{er} avril 2010 notamment dans la ville de Ouagadougou ont été rapidement mis sous le boisseau. Pour autant, les autorités n'ont pas abdicué dans leur volonté d'imposer cette double taxation aux citoyens. Simon COMPAORE, le maire des maires, a déclaré en effet qu'ils avaient leur méthode. En effet, la Coalition a pu noter que les municipalités procédaient à une application détournée, insidieuse de la TDC en procédant au cas par cas.

- Dans les grandes villes, on assiste rarement à un contrôle ouvert. Les forces de l'ordre abordent les usagers en contrôle régulier d'autres types d'infraction et au détour, exigent, parmi la panoplie de documents appelés « pièces », la preuve que l'usager est à jour de la TDC. Ainsi à Ouagadougou, la TDC se camoufle généralement sous le couvert des contraventions portant sur les feux tricolores ou l'éclairage : à ces occasions, les agents des forces de l'ordre exigent des contrevenants qu'ils s'acquittent en même temps ou parfois même prioritairement des frais de la TDC ;
- Dans les petites localités, on procède souvent par intimidation ou par le « *diviser pour régner* ». Ainsi dans les départements de Tiéfora, Sidéradougou, Mangodara, etc., zone à forte concentration d'engins à deux roues notamment de motos 125 centimètres cubes, des contrôles et des intimidations sont initiés et les contrevenants contraints de s'acquitter de la TDC ; pendant ce temps à **Boussé**, les agents de police ont initié des contrôles discriminatoires de la TDC, puisque les travailleurs salariés (fonctionnaires notamment) en étaient exemptés.

Ainsi qu'on le voit, vaille que vaille, les autorités sont restées sourdes à l'appel exprimé par les populations à travers les fortes mobilisations de protestation contre la TDC. Nos autorités s'en foutent (prêtez-nous l'expression !) que les électeurs expriment ouvertement leur rejet d'une loi. Elles s'en foutent que ce rejet soit fondé, argumenté et appuyé de contre-propositions concrètes. « *C'est la loi* » disent-elles, et il faut l'appliquer. Légitime ou pas. La démocratie, c'est quand nos autorités décident. L'avis des citoyens, exprimé à travers les règles du jeu républicain ne les intéresse pas.

Un tel comportement de la part de nos autorités ne laisse pas souvent le choix aux populations. Face au mépris des autorités, les populations n'ont pas d'autre alternative que de rejeter catégoriquement, sans détour et énergiquement s'il le faut, le contrôle de la TDC. En effet, la Coordination nationale de la Coalition contre la vie chère, l'impunité et pour les libertés démocratiques se félicite de ce comportement hautement éducatif et riche d'enseignement des populations qui, un peu partout sur l'ensemble du pays, se mobilisent pour faire bloc contre l'application de la TDC, ouverte ou insidieuse.

- **A Tiébélé** tout récemment, un contrôle de la TDC a été initié mais a vite été abandonné face à la mobilisation des citoyens. En effet, la mobilisation réalisée par les militants de Tiébélé, que se préparaient à appuyer leurs camarades de Pô et de Guenon, a contraint les agents de sécurité à abandonner et le contrôle et les engins qui avaient été saisis ;
- **Dans le village de Koura –Bangrin à 10km de Ouahigouya**, des policiers et agents des impôts ont entrepris le 27 mai un contrôle de la TDC. La prompt mobilisation réalisée par les camarades de Ouahigouya qui sont descendus massivement dans le village les a contraints à abandonner leur opération, permettant ainsi à ceux dont les engins avaient été retirés de les récupérer ;
- **A Titao**, l'opération de contrôle a été immédiatement interrompue suite à la même mobilisation ;
- **A Ziniaré, Pabré**, des contrôles initiés connaissent également la résistance des populations ;
- Etc.

Travailleuses et travailleurs des secteurs public, parapublic, privé; élèves et étudiant(s), commerçantes et commerçants, artisans, paysans, actrices et acteurs de l'économie informelle, sans – emploi ;

Le succès éclatant des grandes mobilisations des 24 février et 31 mars 2010, lesquelles, faut-il le souligner, se sont opérées dans une discipline exemplaire, commandait, de la part des autorités, une attention particulière aux préoccupations qui étaient ainsi exprimées. Cette considération des autorités s'imposait d'autant plus que nos actions étaient sous-tendues par **des propositions concrètes** adressées notamment au premier Ministre, par une correspondance en date du 9 avril 2010. Nous notons, **avec dépit et indignation qu'à ce jour, le chef du gouvernement n'a pas daigné répondre à notre correspondance**. Aussi, la Coordination nationale de la Coalition de lutte contre la Vie Chère (CCVC) :

- dénonce le mépris affiché par le gouvernement vis-à-vis des préoccupations exprimées dans la rue par des centaines de milliers de citoyens ;
- met en garde les autorités contre la poursuite des tracasseries exercées sur les citoyens à travers les contrôles (insidieux ou ouverts) de cette taxe injuste qu'est la TDC.

Travailleuses et travailleurs des secteurs public, parapublic, privé; élèves et étudiant(s), commerçantes et commerçants, artisans, paysans, actrices et acteurs de l'économie informelle, sans – emploi ;

La vie chère, le faible pouvoir d'achat des citoyens, les taxes assommantes sur les petits commerçants, les artisans et autres travailleurs de l'économie informelle, les coûts exorbitants des télécommunications, de l'électricité (dont les factures demeurent anormalement élevées alors que le produit se fait souvent indisponible), les conditions de vie et d'études insupportables des élèves et étudiants, les sanctions arbitraires contre les représentants des travailleurs dans tous les secteurs d'activités, l'expropriation des paysans pauvres de leurs terres, etc. sont autant de préoccupations, y compris l'imposition de la TDC que nous allons défendre fermement et par la lutte dans les semaines à venir.

Pour ce faire, nous appelons les responsables nationaux et locaux des structures membres de la Coalition, les militant(e)s et sympathisant(e)s, les citoyens en général :

- à préparer dès à présent les actions que les autorités nous imposent par le silence méprisant face à nos préoccupations et propositions, de même que par les contrôles et l'application insidieuse de la TDC. Il s'agit dès maintenant, de préparer activement des manifestations de rues, prévues dans la 1^{re} quinzaine du mois de juillet pour amener les autorités à donner une suite favorable à nos préoccupations et propositions visant à soulager les citoyens ;
- à maintenir et développer la mobilisation et la vigilance, en attendant ces actions d'ensemble, pour réagir promptement et rejeter fermement tout contrôle de la TDC ;
- à s'organiser davantage pour résister plus efficacement face au fardeau de la crise du système capitaliste que tente de leur faire porter nos gouvernants en les assommant d'impôts et taxes injustes, telle la TDC et en leur imposant la misère.

**NON AUX IMPOTS ET TAXES INJUSTES !
NON A LA TAXE DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL (TDC) !
NON A LA VIE CHERE !**

Ouagadougou, le 31 mai 2010

Pour la Coordination Nationale, le Bureau :

Président

Tole SAGNON
Secrétaire Général / CGT-B

2^{ème} Vice Président

Tahirou TRAORE
Secrétaire Général / SYNATEB

1^{er} Vice Président

Chrysogone ZOUGMORE
Président / MBDHP

Rapporteur

Jean Claude MEDA
Président / AJB

Rapporteur

Jean Mathias LILIOU
SG / CSB

Rapporteur

Moumouni DERRA
Président / UGEB

Chargé des finances

Pr Blais SONDO
SE / REN - LAC